

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 janvier 2016 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI cinq janvier deux mille seize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 décembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

Marion CANALES à Olivier BIANCHI, Valérie BERNARD à Cécile AUDET, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Jean-Christophe CERVANTES

**Excusé(e)s :**

François BARRIÈRE

**Absent(e)s :**

Anne FAUROT

**Secrétaire :**

Marianne MAXIMI

*Mme Nicaise JOSEPH, M. Alparslan COSKUN et M. Louis COUSTES arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.*

*Mme Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat qui suit cette présentation (fin de pouvoir donné à Mme Edith CANDELIER).*

*M. le Maire suspend la séance à 20h27 à la demande de M. Jean-Luc BLANC pendant ce même débat. M. le Maire reprend la séance à 20h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.*

*M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné par Mme Isabelle PADOVANI).*

*M. Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Florent NARANJO.*

*M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.*

---

**Rapport N° 40****SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS TRAVAILLANT  
DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ**

---

Plusieurs associations travaillant dans le domaine de la santé peuvent, en raison de leur activité annuelle et de leur régularité, bénéficier d'une subvention.

A ce jour, il est à noter que le reste à répartir sur la ligne budgétaire 2015 des subventions de fonctionnement à des associations travaillant dans le domaine de la santé est de 2 760 euros.

Aussi, afin d'établir la répartition budgétaire pour les associations travaillant dans le domaine de la santé et de la prévention, et pour plus de lisibilité, il vous est demandé de bien vouloir examiner les dossiers suivants.

**Association des Malades et Handicapés – AMH**

L'association des Malades et Handicapés permet de regrouper des personnes malades et handicapées ainsi que leurs parents et/ou conjoints.

Elle a pour but de :

- représenter et défendre les intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs des adhérents et de leur famille,
- proposer et réaliser des activités adaptées aux handicaps en permettant aux adhérents de développer l'entraide, l'estime de soi et l'autonomie,
- travailler à résoudre les problèmes sociaux engendrés par la maladie et/ou le handicap,
- œuvrer à la promotion individuelle et collective des personnes malades et handicapées.

Le budget prévisionnel 2015 de l'association s'élève à 455 973 euros.

A noter que l'association a perçu une subvention de 700 euros au titre de l'année 2014.

La subvention sollicitée est de 1000 euros.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention de fonctionnement de 700 euros, au titre de l'année 2015.

**Association « Juste Pour Un Sourire »**

L'association, créée en 2014, a pour vocation d'aider à la lutte contre le cancer en développant « un projet ambitieux visant à remettre de la joie, un sourire et de la légèreté dans la vie des malades. Il consiste, dans un premier temps en 2015, à mettre en places des bibliothèques murales pour créer un système de « Librairie ouverte ». Le Président exprime son « désir de recréer un lien social ».

L'association compte 15 bénévoles dont 10 Clermontois.

Le projet sera mené au Centre Jean Perrin et dans les deux CHU de Clermont-Ferrand.

Plus de 30 000 malades devraient pouvoir en bénéficier chaque année.

Le budget prévisionnel 2015 est de 30 200 euros.

En 2015, les subventions reçues par l'association sont de 23 200 euros.

La subvention sollicitée est de 4 000 euros.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention de fonctionnement de 900 euros, au titre de l'année 2015.

Enfin, il reste un montant de 1 160 euros à répartir. Les associations suivantes, qui ont déjà perçu un premier montant pour leur demande de subvention de fonctionnement au titre de l'année 2015, peuvent bénéficier d'un deuxième versement.

Association travaillant dans le domaine de la santé	Vocation et projets	Montant sollicité pour 2015	1 <sup>er</sup> versement (CM du 25/09/2015)	2 <sup>ème</sup> versement proposé
Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes - GIAA	Enregistrement de supports audio (cassettes et CD), diffusion de catalogue, soutien aux malvoyants et à leur famille.	1 200	1 000	145
Une équipe pour la vie	Aide aux enfants et adultes atteints de cancer et à leurs familles, sensibilisation de la population sur les maladies de la moelle osseuse, promouvoir les typages et le don.	1 200	800	145
Mouvement Vie Libre- Section départementale du Puy-de-Dôme	Lutte contre l'addiction à l'alcool ; aide et soutien aux malades et à leur entourage en menant des actions médico-sociales dans les centres hospitaliers avec l'appui de médecins spécialisés ainsi qu'en milieu scolaire dans le cadre du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.	1 800	700	145
Le Souffle d'Auvergne - ASDA	Information sur les problèmes médicaux liés à l'insuffisance respiratoire et aux traitements proposés. Réponses aux questions des malades sur les aspects sociaux, administratifs, juridiques.	3 000	1 500	145
Association Départementale de la Protection Civile – ADPC 63	Enseignement du secourisme et suivi de formation, mise à disposition lors de manifestations des équipes de secours d'appoint et tenu des postes de secours.	20 000	2 110	145
Les Auxiliaire des Aveugles	Organisation et mise en œuvre des services d'entraide, des activités sportives et culturelles aux personnes handicapées visuelles, guides et lecteurs bénévoles, réconfort et amitié en aidant à l'intégration dans la société.	600	350	145
Les P'tits Dômes	Cherche à optimiser le parcours de soins et de diagnostics des enfants présentant un retard neuromoteur et à favoriser les échanges entre chercheurs.	1 500	300	145

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer un deuxième versement de 145 euros en subvention de fonctionnement, au titre de l'année 2015, aux associations listées dans le tableau ci-dessus.

### **DELIBERATION**

La proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 janvier 2016

Pour le Maire et par délégation :  
l'Adjointe,

Nicaise JOSEPH